



## COMMUNIQUÉ À LA PRESSE

### **Après évaluation de la réponse du Gouvernement, le front commun syndical des cheminots maintient la grève prévue le 5 octobre 2022**

**Le front commun syndical a décidé de la mise en œuvre du préavis grève de 24 heures pour le 5 octobre 2022, du 4 octobre à 22h jusqu'au 5 octobre à 22h.**

Le front commun syndical exige que des mesures urgentes soient prises en vue de mettre un terme à la dégradation des conditions de travail des cheminots et de permettre la réalisation d'un service public de qualité.

Celles-ci devront impérativement inclure les moyens indispensables à la conclusion d'un contrat social au sujet, entre autres, des recrutements, conditions de travail et du bien-être du personnel.

Le front commun syndical des cheminots déplore l'absence de décision concrète de la part du gouvernement sur la conclusion des contrats de service et de performance de la SNCB et d'Infrabel et quant à la définition d'une trajectoire budgétaire permettant de concrétiser les ambitions qu'il a définies.

A ce jour, la seule réponse qui nous est parvenue du gouvernement n'apporte aucune garantie budgétaire et se limite à une déclaration d'intention quant à l'entrée en vigueur au 01/01/2023, des contrats de service de la SNCB et le contrat de performance d'Infrabel.

Cet engagement est insuffisant et n'envoie aucun signal positif vers les cheminots, dès lors le front commun syndical des cheminots confirme la grève pour le **5 octobre, du 4 octobre à 22h au 5 octobre à 22h.**

#### **Pour plus d'infos :**

Pierre LEJEUNE  
Président National  
CGSP Cheminots  
0477/526316

Koen DE MEY  
Président  
CSC Transcom  
0478/666864

Philippe DELHALLE  
Président  
SLFP Cheminots  
0479/540499